

## L'association intermédiaire ICARE dans la dynamique d'une indispensable évolution

Les impératifs de mutations et transformations rapides ont fortement sollicité les capacités d'adaptation du personnel au cours d'une année animée, constate Vincent Doyet, directeur, en ouverture de l'assemblée générale de l'association d'insertion Icare. La fusion effectuée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, entre les associations Ouest service (Francheville), Astere (Lyon 5<sup>e</sup>) et Arpej (Tassin la Demi-Lune), fusion qui a donné naissance à Icare, entre dans les mœurs au fur et à mesure de la réflexion et du travail commun de l'équipe réaménagée.

**E**n 2001, ces activités ont mobilisé 29 personnes — moins 2 en congé parental et une en arrêt de maladie. Elles se sont organisées autour de 4 pôles : accueil et administration, emplois familiaux, associations et collectivités, suivi et accompagnement.

« La restructuration de la direction en juin 2001, les inquiétudes sur la situation financière de l'association ont amené interrogations, tensions et inquiétudes », explique Vincent Doyet, qui se tourne vers un avenir raffermi : « Cette équipe va pouvoir prendre un peu plus de temps et de recul pour faire face aux inévitables mutations qui l'attendent... Cela lui permettra d'éviter de se perdre dans les dédales de la transversalité, et d'accéder sans se brûler les ailes au firmament de l'insertion, ainsi que

JC Guinard l'avait exprimé avec humour dans un de ses derniers messages. »

Le fonctionnement reste ancré dans une présence territoriale affirmée par l'implantation des agences à Lyon, Tassin, Oullins, et de permanences à Francheville et Pierre Bénite. Cette proximité territoriale est vivifiée par le partenariat local, institutionnel et associatif, qui se manifeste à la fois par l'orientation de personnes, par l'apport de débouchés, par le soutien matériel.

### L'outil : toutes sortes de contrats

Icare accueille tous les demandeurs d'emploi qui se présentent (1987 nouvelles personnes en 2001, dont 639 femmes, soit 65 %).



Vincent Doyet dessine le parcours d'Icare pour l'assemblée réunie dans les locaux de Tassin.

Deux entretiens, l'un pour un contact professionnel, l'autre plus personnel, permettent de préciser la demande et l'orientation possible.

Le demandeur d'emploi peut être placé en entreprise par le biais de la structure de travail temporaire d'insertion Girof.

Il peut trouver place dans des emplois familiaux, dans des associations et des collectivités.

En 2001, 3700 contrats de travail ont été remplis avec 882 personnes dont 639 femmes, pour 161 523 heures de travail, soit plus de 88 équivalents temps plein annuel. 552 personnes ont assuré 86 742 heures auprès de 1580 particuliers et 330 personnes ont assuré 74 781 heures auprès de 169 associations ou collectivités : ménage, repassage, jardinage, lavage de vitres, ei-

de-cuisinier, serveur, gardien d'immeuble, veilleur de nuit, déménageur, manutentionnaire, agent administratif... Une partie de la clientèle est dirigée vers Maia, entreprise d'insertion exclusive en emplois familiaux. « Ce sont les particuliers, les utilisateurs réguliers, associatifs ou collectifs, qui, chaque jour, font confiance à des personnes en insertion, et accordent le travail, qui permettent ces résultats », précise Vincent Doyet.

**Nouveau bureau de l'association :** Président : René Mortamet, Vice-présidents : Pierre Grandjean et Philippe Lefebvre, Secrétaire : Françoise Fourgeot, Secrétaire adjointe : Françoise Arbault, Trésorier : Philippe Fleury, Trésorier adjoint : Pierre Cheynet. Icare, insertion à caractère économique, 04.78.34.06.94.

## Rôle de professionnalisation et structurant

**I**CARE REMPLIT à la fois un rôle de professionnalisation des emplois de service à la personne (formations...) et celui de structuration du marché.

Une personne sur 3 débouche sur un emploi (27 % de CDI) soit 278 solutions positives connues en 2001.

Une part croissante de demandeurs d'emplois nécessite un travail de relais préparatoire et de suivi.

Les personnes de plus de 25 ans (ainsi que les femmes de moins de 25 ans enceintes, ou ayant charge d'enfant) bénéficient d'un parcours d'insertion : 200 contrats ont été signés avec les prescripteurs en 2001, 1326 entretiens individuels

assurés, et 20 000 heures de travail proposées dans les structures du groupe Icare.

75 personnes ont été bénéficiaires du PLIE, plan local d'insertion par l'emploi, 56 chômeurs de longue durée ou jeunes de 18 à 26 ans en difficulté ont obtenu l'ASI, appui social individualisé. Les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification sont intégrés dans le TRACE trajet d'accès à l'emploi, les travailleurs handicapés (qui sont 8 % du public) peuvent l'être dans PDI-TH le programme départemental d'insertion des travailleurs handicapés.

10 jeunes en difficulté ont été suivis par une Cellule d'accompagnement à l'emploi, afin de

construire un parcours professionnalisant : 3 sur les 6 jeunes hommes ont débouché sur un CDI, 1 (sur 4) jeune femme a obtenu un CDD, une autre est entrée en formation qualifiante.

5 personnes dans le cadre de l'action de développement des emplois de l'ouest lyonnais ont rempli un CDD de moins de 6 mois, 2 ont travaillé en intérim et 2 ont bénéficié d'un suivi approfondi.

Ce projet, qui a rencontré de nombreuses difficultés, dont la motivation du groupe, n'est pas concluant.

L'action expérimentale Repartir (concernant 15 personnes dont seules 11 ont travaillé sur des chantiers) s'est, elle, heurtée à des dif-

ficultés de soutien et de connaissance des acteurs locaux, et n'est pas non plus renouvelée.

En 2002, l'activité dans le domaine des emplois familiaux est à présent en voie d'équilibrage entre les deux structures Icare et Maia.

Un groupe d'échanges se met en place pour le personnel permanent. Quant aux personnes en insertion, 240 doivent participer au programme de formation de l'association des AI du Rhône — qui complète la formation interne.

Une convention avec l'association Cultures du Cœur est conclue. Elle a permis de remettre 70 places de théâtre, cinéma, opéra, dans un but de favoriser l'accès à la culture et à la convivialité.